

## Concept de protection du UHCB

Version : **02.03.2020**  
Auteur : **Jonas Siegrist**

### Nouvelles conditions cadres

Le 28 octobre 2020, le Conseil fédéral a pris de nouvelles mesures pour lutter contre la pandémie du coronavirus. L'objectif est de réduire considérablement les contacts entre les personnes. En conséquence, le sport est également touché par les restrictions.

En plus des règles officielles de la fédération, les clubs vaudois doivent également prendre en compte les règles en vigueur de l'**OFSP** ainsi que celles de l'**Etat de Vaud**.

Les principes suivants doivent être strictement respectés lors des entraînements.

### Organisation des entraînements

Les principes suivants doivent être respectés impérativement lors des entraînements.

#### 1. Règles générales

Les principes suivants doivent être respectés impérativement lors des entraînements.

- **Pas de symptômes à l'entraînement** : Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.
- **Garder ses distances** : garder une distance de 1.5 mètres avec les autres personnes à tout moment et ne pas se serrer la main, interdiction du « high-five » ou « salutation avec le poing ».
- **Obligation de porter un masque** dans les infrastructures et sur le terrain (**voir détail selon catégorie pt. 2 et 3**).
- **Se laver soigneusement les mains en entrant et quittant la salle** : du gel désinfectant est mis à disposition à l'entrée des salles par le club.
- **L'accès aux salles** d'entraînement n'est autorisé qu'aux entraîneurs et joueurs

#### 2. Règles spécifiques pour les sportifs jusqu'à 20 ans (2001 et après)

- **Les compétitions sont autorisées mais sans public.**
- Port du **masque obligatoire dans les espaces intérieurs** (vestiaires, sanitaires, etc.) dès 12 ans mais pas de masque obligatoire pendant le sport.
- Pour l'entraînement des enfants et des jeunes <12 ans, le port du masque n'est pas obligatoire.
- Les entraînements ne sont possibles qu'en groupes réguliers (pas de promotion de joueurs dans d'autres équipes).

#### 3. Règles spécifiques pour les sportifs Né-e-s en 2000 et avant

**Les matchs et entraînement restent interdit dans le canton de Vaud.**

#### 4. Etablir des listes de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des personnes, le club tient des listes de présence pour tous les entraînements. La personne responsable de l'entraînement est chargée de tenir une liste exhaustive et exacte ainsi que de la remettre à la personne responsable du plan coronavirus (voir point 5). Le club est libre de décider de la forme sous laquelle il souhaite tenir ces listes (par exemple : doodle, application, Excel, etc.).

#### 5. Désigner une personne responsable au sein du club

Chaque organisation qui prévoit de reprendre les entraînements doit nommer un(e) responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Dans notre club, il s'agit de **Jonas Siegrist**. Si vous avez des questions, veuillez le contacter directement via :

Tél. : **079 476 33 33** / Mail : [info@uhcbegnins.ch](mailto:info@uhcbegnins.ch)

#### 6. Prescriptions spécifiques

Le local matériel (stock) est accessible uniquement aux entraîneurs et responsables au sein du club.

Les parents des juniors ne sont pas autorisés à entrer dans les salles.

### Organisation des compétitions (amicales et championnats)

Les principes suivants doivent être respectés impérativement lors des journées de championnat :

#### 7. Pas de symptômes au match

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont **PAS autorisées** à participer aux journées de championnat. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.

#### 8. Règles générales dans l'unihockey suisse

- Il existe une obligation générale de porter un masque pour toute personne âgée de 12 ans et plus lors des manifestations d'unihockey, à l'exception du terrain de jeu et du banc des joueurs.
- Pour chaque événement, un «**Concept de sécurité pour les journées de championnat**» doit être établi.
- Pour chaque événement, un «**Responsable du plan coronavirus**» doit être nommé.
- Pour chaque événement, l'inscription au moyen d'une liste ou d'une application mobile est obligatoire avant d'entrer dans la salle.
- Les clubs doivent garder ces listes pendant 14 jours au moins.
- Les équipes apportent à tous les matches une liste de joueurs avec leur nom, leur date de naissance, leur adresse et leur numéro de téléphone qui doivent être remis à l'organisateur, y compris entraîneurs, coachs/staff et membres de l'équipe qui ont voyagé avec eux.
- ~~Pour les spectateurs, des secteurs séparés avec un maximum de 300 spectateurs par secteur doivent être formés.~~
- ~~Les spectateurs doivent garder une distance d'au moins 1,5 m autour du terrain.~~
- Seuls les joueurs, les entraîneurs, les arbitres et les observateurs ont accès au vestiaire. Les équipes suivantes ne doivent entrer dans le vestiaire qu'après que les équipes précédentes l'ont quitté.
- Si plusieurs matches sont joués dans la même salle le même jour et qu'un vestiaire est donc utilisé plusieurs fois, le vestiaire doit être désinfecté avant de pouvoir être utilisé par une autre équipe.
- La restauration n'est possible que si elle est conforme aux exigences des autorités publiques.

**! uniquement à huis-clos !**

## 9. Règles supplémentaires pour les matchs sous forme de tournoi

- Les équipes arrivent déjà changées en tenue de match.
- Les vestiaires servent exclusivement à se changer et à se doucher, sinon ils doivent être libérés. Les équipes prennent toujours tout le matériel avec elles.
- Le temps passé au vestiaire doit être réduit à un minimum absolu.

## 10. Règles sur le terrain

- Les équipes ne peuvent pas entrer sur le terrain et dans la zone de changement avant que les équipes qui jouaient auparavant ne soient parties.
- Seuls les joueurs, les arbitres et les aides officiels de l'organisateur sont autorisés à entrer sur le terrain. Cela s'applique également pendant la pause. Les jeux de pause ne sont pas autorisés.
- La réunion d'avant-match a lieu à une distance de 1,5 m et avec un masque de protection.
- L'entrée des équipes se fait de manière séparée, soit dans l'espace, soit dans le temps. Les enfants accompagnant les joueurs lors de l'entrée sur le terrain ne sont pas autorisés.
- Il n'y a pas de changement de côté pendant la pause.
- Au lieu de se serrer la main après le match, les équipes s'alignent l'une en face de l'autre et se disent au revoir par un « lever de canne ».

## 11. Autres dispositions spécifiques de l'organisateur

**Un plan spécifique des flux et des zones (accès, mesures sanitaires complémentaires, ...) est fourni aux équipes visiteuses avant les journées de championnat.**

Chaque organisation doit nommer un(e) responsable du plan coronavirus pour la journée. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés [Pour le UHCB, voir contact sous Pt. 5.].

---

### **Clause de non-responsabilité:**

- *En cas de doute, les réglementations du canton ou de la commune concernée ou les concepts de protection des responsables privés de l'infrastructure priment s'ils renforcent les principes précédents. Par exemple, les exigences de l'article 2.3 du règlement des matches (RDM) peuvent être ignorées.*
- *Si nécessaire, la Commission technique de swiss unihockey décidera si les exigences de l'organisateur ou des autorités permettent de jouer le match correctement et équitablement pour toutes les équipes ou si les matchs en question ne peuvent pas être joués dans des conditions appropriées. Dans ce cas, les matches seront comptés conformément au „règlement COVID-19 pour la saison 2020/21.*

Le Comité